

---

## La validation des acquis de l'expérience (VAE)

---

### I. Objectifs de la validation des acquis de l'expérience

Obtenir une certification officielle en validant ses compétences acquises par l'expérience, avec un accompagnement personnalisé et structuré pour maximiser les chances de réussite devant le jury.

### II. Public concerné

Toute personne voulant obtenir une certification via la validation des acquis de l'expérience.

### III. Programme

**Phase 1 : Etude de faisabilité (4 heures – 2 séances) :** Définir son projet VAE:

- Comprendre la VAE et ses enjeux
- Choisir sa certification et évaluer ses chances

**Phase 2 : Construire le livret 1 (4 heures – 2 séances) :** Rédiger un livret 1 solide pour obtenir la recevabilité du dossier :

- Structurer son parcours professionnel
- Choisir les preuves
- Finaliser et relire le livret 1

**Phase 3 : Démontrer ses compétences dans le livret 2 (8 à 12 heures – 4 à 6 séances) :** Rédiger un livret 2 convaincant qui démontre l'adéquation entre l'expérience et le référentiel :

- Analyser les compétences du référentiel
- Approfondir les compétences complexes
- Choisir les preuves
- Relire et finaliser le livret 2

**Phase 4 : Maîtriser son oral devant le jury (4 heures – 2 séances) :** Se préparer efficacement pour l'entretien oral devant le jury :

- Se préparer à l'oral
- Simuler l'entretien

**Phase 5 : Analyser les résultats du jury (variable) :** Connaître la décision finale du jury :

- Connaître la décision du jury : Validation totale ou partielle



---

## La validation des acquis de l'expérience (VAE)

---

### IV. Outils

Grille d'auto-évaluation des compétences clés, Fiches méthodologies pour analyser le référentiel, guide des questions types du jury.

Le livret 1 et le livret 2 ainsi que le référentiel de la certification visée, seront les principaux outils de l'accompagnement.

### V. Durée

Entre 20 et 24 heures réparties sur 3 à 6 mois selon le rythme.

### VI. Modalités

L'accompagnement se déroule soit en distanciel soit en présentiel.

L'accompagnement se réalise en discontinu, sur un rythme d'une séance toutes les 2 semaines idéalement.

Les horaires de formation sont fixés en accord avec le client.

### VII. Evaluation de l'accompagnement

Lors de la dernière séance, un retour d'expérience final est réalisé.

Une évaluation à chaud sous forme de questionnaire sera envoyée au bénéficiaire. 6 mois après la fin de l'accompagnement, une évaluation à froid sous forme de questionnaire sera également envoyée au bénéficiaire. Ces évaluations visent à recueillir les appréciations sur l'intégralité de l'accompagnement, et le cas échéant, les observations permettront d'améliorer la qualité de celui-ci.